

ÉCO TRI



POINTS D'APPORT VOLONTAIRE - PAV

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

ANIMATIONS SCOLAIRES 2018

Construisons ensemble un avenir durable, trions !



**OUTILS
DE COLLECTE
DES DÉCHETS
RECYCLABLES
INCONTOURNABLES**

Le tri est une action nécessaire pour séparer les déchets recyclables de ceux qui ne le sont pas. La participation active de chacun d'entre nous dans la gestion de ses propres déchets est donc indispensable.

Pourquoi collecter en un seul lieu ?

La zone d'intervention du SMIEEOM Val de Cher se trouvant en milieu rural, il est difficile d'assurer un service de qualité, à des coûts raisonnables en porte à porte. Ainsi, dans un souci d'efficacité et d'optimisation des coûts de collecte des déchets recyclables, le SMIEEOM Val de Cher a opté pour l'installation de colonnes de tri, en concertation avec les communes, accessibles à tous, et dans le respect de l'environnement rural.

LES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE :

Qu'est-ce qu'un Point d'Apport Volontaire ?

C'est un ensemble de colonnes, aériennes ou enterrées, au service des usagers, disposant d'un code couleur spécifique propre à la récupération des déchets recyclables à réaliser.

- jaune : cartonnets non souillés, bouteilles, emballages en métal
- bleu : papier
- vert : verre ménager

LE SAVIEZ-VOUS ?

Des sacs de pré-tri et des étiquettes stop-pub sont à votre disposition dans votre mairie ou au SMIEEOM. N'hésitez pas à les demander !



Chaque commune adhérente du SMIEEOM Val de Cher est dotée d'un ou plusieurs points d'apport volontaire, dénommés ECO-POINTS. Il existe un point pour 300 habitants.

Utiliser les points d'apport volontaire : un geste simple du quotidien

Chacun d'entre nous doit devenir un utilisateur assidu des ECO-POINTS. Il suffit de :

- 1 Repérer les ECO-POINTS proches de son habitation : www.smieeom.fr/carte-du-smieeom-scr/ ou se renseigner auprès de sa mairie.
- 2 Trier au quotidien ses déchets recyclables, en les répartissant dans des caisses ou des sacs selon le code couleur vert, jaune, bleu.
- 3 Déposer ses déchets recyclables de façon régulière, aussi simplement que pour n'importe quelle autre tâche ménagère.

BAROMÈTRE DU TRI :

Taux de refus des emballages collectés
2016 : 27,53%
2017 : 29,20 %
2018 : 29,29 %

ALERTE TAUX EN HAUSSE !!!

Rappel des interdits en ECO-POINT : sacs et barquettes plastiques, pots de yaourts, gros cartons, pompes doseuses, emballages pleins, vaisselle, vitrage, ampoules, couvercles et bouchons, couverture de livres, papiers gras, papier peint, papier photo, films plastiques, carton...

LE MÉMO DU TRI
Triez ces déchets, nous les recyclerons.



Astuce : Laissez les emballages en vrac sans les imbriquer

LES INTERDITS : Sacs et barquettes plastiques, pots de yaourt, gros cartons, pompes doseuses, emballages pleins...



Astuce : Jetez les bouchons, couvercles et capsules dans le bac gris. Ils ne sont pas en verre.

LES INTERDITS : Vaisselle, vitrage, ampoules, couvercles et bouchons...



Astuce : Retirez les films plastiques autour des magazines.

LES INTERDITS : Couvertures de livres, papiers gras, papier peint, papier photo, films plastiques, carton...

LE SMIEEOM VAL DE CHER RENOUVELLE SES ÉQUIPEMENTS :

Depuis 2013, le SMIEEOM Val de Cher a procédé à l'enfouissement de 26 ECO-POINTS, en remplaçant les colonnes aériennes existantes par des colonnes enterrées.

Pourquoi cet enfouissement ?

Cette stratégie de modernisation de notre collecte permet d'améliorer l'hygiène et limite l'incivisme aux abords des lieux de collecte. Il s'agit aussi d'assurer une meilleure sécurité des citoyens, une plus grande facilité d'accès aux colonnes par les personnes à mobilité réduite, de diminuer les risques d'incendie et permettre une véritable intégration de ces nouveaux mobiliers urbains dans le paysage de notre territoire.

Les travaux d'enfouissement de juin 2018 :

Mareuil sur Cher
Saint Aignan
Chissay en Touraine
Montrichard
Faverolles sur cher
Châteauvieux

Les travaux d'enfouissement prévus en septembre 2018 :

Châtillon sur Cher
Selles sur Cher
Contres
Gy en Sologne
Chémery

POURSUITE DE
L'ENFOUISSEMENT
DES COLONNES
DE TRI



43

EN CHIFFRES

En 2018, le SMIEEOM Val de Cher investit 220 000 € dans l'achat de nouvelles colonnes.



Les déchets recyclables collectés sont revendus aux repreneurs. Les recettes ainsi générées permettent au SMIEEOM Val de Cher de maîtriser la taxe liée à l'enlèvement et à l'exploitation des ordures ménagères à un taux constant et de réinvestir dans ses équipements.

BILAN DES ACTIONS RÉCENTES

Ce service de collecte à domicile est limité à 1 passage par an et par foyer.



EN CHIFFRES



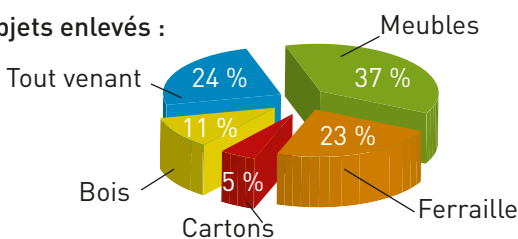
Plus de 1400 enfants, venus de 19 écoles et des centres de loisirs du territoire se sont déplacés vers les salles des fêtes de St Georges/Cher, Noyers/Cher, Selles/Cher et Soings en Sologne.

COLLECTE DES OBJETS ENCOMBRANTS : UN VÉRITABLE SUCCÈS

Après une expérimentation fin 2017, le SMIEEOM Val de Cher a proposé, du 1^{er} avril au 31 mai dernier, un service d'enlèvement des encombrants à domicile sur simple rendez-vous téléphonique. Ont été assurés :

Secteur de Montrichard : 41 enlèvements
Secteur de Saint Aignan : 34 enlèvements
Secteur de Selles sur Cher : 33 enlèvements
Secteur de Contres : 17 enlèvements

Type d'objets enlevés :



Prochaine période de collecte des encombrants : du 1^{er} octobre au 30 novembre 2018. Prise de rendez-vous au 02 54 75 76 66 à partir du 15 septembre.

THÉÂTRE DANS LES ÉCOLES : APPRENDRE A RECYCLER EN S'AMUSANT

Depuis 2009, le SMIEEOM Val de Cher sensibilise les jeunes enfants à la gestion des déchets, au travers de diverses actions menées au sein des écoles et des centres de loisirs.

Du 20 au 22 mars dernier, la Compagnie AD HOC Production a joué 11 fois sa pièce de théâtre « Élémenterre mon cher Ratson » : une enquête burlesque, interactive et pédagogique, au cours de laquelle l'inspecteur Ratson, utilisant des objets non identifiés mais provenant tous de récupération, a enchaîné les gags, déclenchant le rire des petits et des grands.



Rendez-vous en 2019 pour un nouveau spectacle !

NOUVEAU !
Abonnez-vous à la newsletter du SMIEEOM sur www.smieeom.fr

HORAIRES D'ÉTÉ
DÉCHÈTERIES
BILLY - CONTRES
NOYERS SUR CHER
MONTRICHARD

DU 1^{ER} AVRIL AU 30 SEPTEMBRE

Lundi	9h30 - 12h	14h - 17h
Mardi	9h30 - 12h	14h - 18h
Mercredi	9h30 - 12h	14h - 18h
Jeudi	fermée	14h - 18h
Vendredi	9h30 - 12h	14h - 18h
Samedi	9h30 - 12h	14h - 18h
Dimanche	fermée	fermée

SMIEEOM Val de Cher - 22, rue de Gâtines - 41110 SEIGY - Tél. : 02 54 75 76 66
Fax : 02 54 75 76 60 - sieeomvaldecher@wanadoo.fr - www.smieeom.fr

